

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE GENERAL (2)

Numéro SIRET : 20006880700078

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MURET

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.9005 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
A2.01 - Opérations non ventilables	48
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet


B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	58
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	59
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	60
B3.1 - Etat des provisions constituées	61
B3.2 - Etalement des provisions	63
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	67
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	68
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	69
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	71
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	73
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	76

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	33 988

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	148,43
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	167,12
3	Dépenses d'équipement brut / population	47,15
4	Encours de dette / population (2) (3)	82,55
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	34,65 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	92,35 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	28,22 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	49,40 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11,18 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°, .. du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	6 107 023.79	7 135 825.28	830 867.65	A1 1 859 669.14
Investissement	1 134 442.44	1 621 631.98 (3)	562 875.89	A2 1 050 065.43
Fonctionnement	4 972 581.35	5 514 193.30 (4)	267 991.76	A3 809 603.71

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 14 196.42	III + IV 25 299.28	B1	11 102.86
Investissement	I 14 196.42	III 25 299.28	B2	11 102.86
Fonctionnement	II 0.00	IV 0.00	B3	0.00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 870 772,00
Investissement	A2 + B2	1 061 168,29
Fonctionnement	A3 + B3	809 603,71

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 14 196,42
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	14 196,42
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 25 299,28
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 223,50
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	18 075,78
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 487 783,41	2 426 615,12
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	14 196,42	25 299,28
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 050 065,43
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	3 501 979,83	3 501 979,83
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 294 573,92	5 785 096,01
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 509 477,91
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	6 294 573,92	6 294 573,92
	TOTAL DU BUDGET (4)	9 796 553,75	9 796 553,75

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
201701	DECHETERIE AUTERIVE	23	100 000,00
201702-BCVD	OPTIMISATION COLLECTE TEOMI ET FIBREUX	21	976 347,00
TOTAL			1 076 347,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	1 076 347,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	46 095,64	0,00	10 600,00	10 600,00	10 600,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 412 779,81	14 196,42	1 442 447,00	1 442 447,00	1 456 643,42
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	70 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 528 875,45	14 196,42	1 553 047,00	1 553 047,00	1 567 243,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	171 479,52	0,00	200 524,05	200 524,05	200 524,05
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	1 629 144,35	1 629 144,35	1 629 144,35
Total des dépenses financières		171 479,52	0,00	1 829 668,40	1 829 668,40	1 829 668,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 700 354,97	14 196,42	3 382 715,40	3 382 715,40	3 396 911,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	83 774,12		105 068,01	105 068,01	105 068,01
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		83 774,12		105 068,01	105 068,01	105 068,01
TOTAL		2 784 129,09	14 196,42	3 487 783,41	3 487 783,41	3 501 979,83
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						3 501 979,83

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retracete les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	424 597,57	18 075,78	258 390,50	258 390,50	276 466,28
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	750 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 174 597,57	18 075,78	658 390,50	658 390,50	676 466,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	424 797,18	7 223,50	253 941,63	253 941,63	261 165,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	100 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		524 797,18	7 223,50	553 941,63	553 941,63	561 165,13
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 699 394,75	25 299,28	1 212 332,13	1 212 332,13	1 237 631,41

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	176 027,94		661 715,80	661 715,80	661 715,80
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	415 830,51		552 567,19	552 567,19	552 567,19
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		591 858,45		1 214 282,99	1 214 282,99	1 214 282,99

TOTAL	2 291 253,20	25 299,28	2 426 615,12	2 426 615,12	2 451 914,40
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 050 065,43
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 501 979,83
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 109 214,98

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 025 092,77	0,00	3 251 761,18	3 251 761,18	3 251 761,18
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 677 458,81	0,00	1 747 816,54	1 747 816,54	1 747 816,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	22 528,76	0,00	14 490,79	14 490,79	14 490,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 725 080,34	0,00	5 014 068,51	5 014 068,51	5 014 068,51
66	Charges financières	27 093,59	0,00	49 172,42	49 172,42	49 172,42
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		12 050,00	12 050,00	12 050,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 757 173,93	0,00	5 080 290,93	5 080 290,93	5 080 290,93

023	Virement à la section d'investissement (4)	176 027,94		661 715,80	661 715,80	661 715,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	415 830,51		552 567,19	552 567,19	552 567,19
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		591 858,45		1 214 282,99	1 214 282,99	1 214 282,99

TOTAL	5 349 032,38	0,00	6 294 573,92	6 294 573,92	6 294 573,92
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 294 573,92
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	265 500,00	0,00	379 000,00	379 000,00	379 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	4 788 428,00	4 788 428,00	4 788 428,00
731	Fiscalité locale	4 244 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	352 246,50	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	160 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 047 266,50	0,00	5 677 428,00	5 677 428,00	5 677 428,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 047 266,50	0,00	5 680 028,00	5 680 028,00	5 680 028,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	83 774,12		105 068,01	105 068,01	105 068,01
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		83 774,12		105 068,01	105 068,01	105 068,01

TOTAL	5 131 040,62	0,00	5 785 096,01	5 785 096,01	5 785 096,01
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	509 477,91
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 294 573,92
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 109 214,98	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF043 = RF043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	69 668,01	69 668,01
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 524,05	0,00	200 524,05
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 600,00	0,00	10 600,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 456 643,42	35 400,00	1 492 043,42
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	100 000,00	0,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 629 144,35	0,00	1 629 144,35
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 396 911,82	105 068,01	3 501 979,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 501 979,83
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 251 761,18		3 251 761,18
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 747 816,54		1 747 816,54
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	14 490,79	0,00	14 490,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	49 172,42	0,00	49 172,42
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	12 050,00	552 567,19	564 617,19
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		661 715,80	661 715,80
	Dépenses de fonctionnement – Total	5 080 290,93	1 214 282,99	6 294 573,92

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 294 573,92
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans la cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	261 165,13	0,00	261 165,13
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	276 466,28	0,00	276 466,28
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		552 567,19	552 567,19
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3..	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		661 715,80	661 715,80
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		937 631,41	1 214 282,99	2 151 914,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 050 065,43
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	300 000,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 501 979,83
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA/ Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	379 000,00		379 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		35 400,00	35 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 788 428,00		4 788 428,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	280 000,00		280 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	180 000,00	0,00	180 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	2 600,00	69 668,01	72 268,01
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 680 028,00	105 068,01	5 785 096,01

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	509 477,91
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 294 573,92
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 784 129,09	14 196,42	1 076 347,00	3 487 783,41	3 487 783,41	1 076 347,00	2 411 436,41	3 501 979,83
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 095,64	0,00	0,00	10 600,00	10 600,00	0,00	10 600,00	10 600,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 412 779,81	14 196,42	976 347,00	1 442 447,00	1 442 447,00	976 347,00	466 100,00	1 456 643,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	70 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 528 875,45	14 196,42	1 076 347,00	1 553 047,00	1 553 047,00	1 076 347,00	476 700,00	1 567 243,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	171 479,52	0,00		200 524,05	200 524,05		200 524,05	200 524,05
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 629 144,35	1 629 144,35	0,00	1 629 144,35	1 629 144,35
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		171 479,52	0,00	0,00	1 829 668,40	1 829 668,40	0,00	1 829 668,40	1 829 668,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 700 354,97	14 196,42	1 076 347,00	3 382 715,40	3 382 715,40	1 076 347,00	2 306 368,40	3 396 911,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	83 774,12			105 068,01	105 068,01		105 068,01	105 068,01
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		83 774,12			105 068,01	105 068,01		105 068,01	105 068,01

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

3 501 979,83

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		2 191 253,20	I 25 299,28	2 126 615,12	II 2 126 615,12	III = I + II 2 151 914,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	424 597,57	18 075,78	258 390,50	258 390,50	276 466,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	750 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 174 597,57	18 075,78	658 390,50	658 390,50	676 466,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	424 797,18	7 223,50	253 941,63	253 941,63	261 165,13
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		424 797,18	7 223,50	253 941,63	253 941,63	261 165,13
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 599 394,75	25 299,28	912 332,13	912 332,13	937 631,41
021	Virement de la section de fonctionnement	176 027,94		661 715,80	661 715,80	661 715,80
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	415 830,51		552 567,19	552 567,19	552 567,19
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		591 858,45		1 214 282,99	1 214 282,99	1 214 282,99

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 050 065,43
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	300 000,00
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 501 979,83
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1	
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 784 129,09	14 196,42	1 076 347,00	3 487 783,41	3 487 783,41	1 076 347,00	2 411 436,41	3 501 979,83
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 095,64	0,00	0,00	10 600,00	10 600,00	0,00	10 600,00	10 600,00
2031	Frais d'études	28 095,64	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	18 000,00	0,00		5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 412 779,81	14 196,42	976 347,00	1 442 447,00	1 442 447,00	976 347,00	466 100,00	1 456 643,42
21351	Bâtiments publics	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2138	Autres constructions	326 100,11	0,00		218 000,00	218 000,00	168 000,00	50 000,00	218 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2152	Installations de voirie	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 374 193,28	14 196,42		457 347,00	457 347,00	375 347,00	82 000,00	471 543,42
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00		670 000,00	670 000,00	421 000,00	249 000,00	670 000,00
21828	Autres matériels de transport	670 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21838	Autre matériel informatique	2 886,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	0,00		57 100,00	57 100,00	12 000,00	45 100,00	57 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	70 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
2313	Constructions	70 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 528 875,45	14 196,42	1 076 347,00	1 553 047,00	1 553 047,00	1 076 347,00	476 700,00	1 567 243,42

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	171 479,52	0,00		200 524,05	200 524,05		200 524,05	200 524,05
1641	Emprunts en euros	146 801,52	0,00		175 846,05	175 846,05		175 846,05	175 846,05
16873	Dettes - Départements	24 678,00	0,00		24 678,00	24 678,00		24 678,00	24 678,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA.régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 629 144,35	1 629 144,35	0,00	1 629 144,35	1 629 144,35
2731	Comptes de placement rémunérés	0,00	0,00		1 629 144,35	1 629 144,35	0,00	1 629 144,35	1 629 144,35
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		171 479,52	0,00	0,00	1 829 668,40	1 829 668,40	0,00	1 829 668,40	1 829 668,40
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 700 354,97	14 196,42	1 076 347,00	3 382 715,40	3 382 715,40	1 076 347,00	2 306 368,40	3 396 911,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	83 774,12			105 068,01	105 068,01		105 068,01	105 068,01
	Reprise sur autofinancement antérieur	74 834,12			69 668,01	69 668,01		69 668,01	69 668,01
13913	Subv. transf. Départements	22 002,67			9 538,15	9 538,15		9 538,15	9 538,15
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	52 831,45			60 129,86	60 129,86		60 129,86	60 129,86
	Charges transférées (7)	8 940,00			35 400,00	35 400,00		35 400,00	35 400,00
21318	Autres bâtiments publics	4 470,00			35 400,00	35 400,00		35 400,00	35 400,00
21351	Bâtiments publics	4 470,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		83 774,12			105 068,01	105 068,01		105 068,01	105 068,01

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 191 253,20	25 299,28	2 126 615,12	2 126 615,12	2 151 914,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	424 597,57	18 075,78	258 390,50	276 466,28
1322	Subv. non transf. Régions	78 965,70	0,00	78 695,72	78 695,72
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	345 631,87	18 075,78	179 694,78	197 770,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	750 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	750 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 174 597,57	18 075,78	658 390,50	658 390,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	424 797,18	7 223,50	253 941,63	261 165,13
10222	FCIVA	424 797,18	7 223,50	253 941,63	261 165,13
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		424 797,18	7 223,50	253 941,63	261 165,13
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 599 394,75	25 299,28	912 332,13	937 631,41
021	Virement de la section de fonctionnement	176 027,94		661 715,80	661 715,80
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	415 830,51		552 567,19	552 567,19
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	162,00		162,00	162,00
28128	Autres aménagements de terrains	762,00		762,00	762,00
281351	Bâtiments publics	3 481,88		3 098,49	3 098,49
28138	Autres constructions	37 246,99		50 419,01	50 419,01
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		1 948,36	1 948,36
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	201 568,11		351 574,85	351 574,85
281828	Autres matériels de transport	166 622,21		137 036,27	137 036,27
281838	Autre matériel informatique	1 150,32		2 626,26	2 626,26
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 837,00		4 939,95	4 939,95

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		591 858,45		1 214 282,99	1 214 282,99	1 214 282,99

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 349 032,38	0,00	0,00	6 294 573,92	6 294 573,92	0,00	6 294 573,92	6 294 573,92
011	Charges à caractère général (3)	3 025 092,77	0,00	0,00	3 251 761,18	3 251 761,18	0,00	3 251 761,18	3 251 761,18
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 677 458,81	0,00		1 747 816,54	1 747 816,54		1 747 816,54	1 747 816,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	22 528,76	0,00	0,00	14 490,79	14 490,79	0,00	14 490,79	14 490,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 725 080,34	0,00	0,00	5 014 068,51	5 014 068,51	0,00	5 014 068,51	5 014 068,51
66	Charges financières	27 093,59	0,00		49 172,42	49 172,42		49 172,42	49 172,42
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00			12 050,00	12 050,00		12 050,00	12 050,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		32 093,59	0,00	0,00	66 222,42	66 222,42		66 222,42	66 222,42
Total des dépenses réelles		4 757 173,93	0,00	0,00	5 080 290,93	5 080 290,93	0,00	5 080 290,93	5 080 290,93
023	Virement à la section d'investissement	176 027,94			661 715,80	661 715,80		661 715,80	661 715,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	415 830,51			552 567,19	552 567,19		552 567,19	552 567,19
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		591 858,45			1 214 282,99	1 214 282,99		1 214 282,99	1 214 282,99

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

6 294 573,92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 131 040,62	0,00	5 785 096,01	5 785 096,01	5 785 096,01
013	Atténuations de charges (2)	25 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	265 500,00	0,00	379 000,00	379 000,00	379 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	4 788 428,00	4 788 428,00	4 788 428,00
731	Fiscalité locale	4 244 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	352 246,50	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	160 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
Total des recettes de gestion des services		5 047 266,50	0,00	5 677 428,00	5 677 428,00	5 677 428,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
Total des recettes réelles		5 047 266,50	0,00	5 680 028,00	5 680 028,00	5 680 028,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	83 774,12	0,00	105 068,01	105 068,01	105 068,01
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		83 774,12	0,00	105 068,01	105 068,01	105 068,01

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	509 477,91
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 294 573,92
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D / 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 349 032,38	0,00	0,00	6 294 573,92	6 294 573,92	0,00	6 294 573,92	6 294 573,92
011	Charges à caractère général (4)	3 025 092,77	0,00	0,00	3 251 761,18	3 251 761,18	0,00	3 251 761,18	3 251 761,18
60611	Eau et assainissement	1 400,00	0,00	0,00	2 847,60	2 847,60	0,00	2 847,60	2 847,60
60612	Energie - Electricité	17 500,00	0,00	0,00	58 100,00	58 100,00	0,00	58 100,00	58 100,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	210,00	210,00	0,00	210,00	210,00
60622	Carburants	180 000,00	0,00	0,00	193 000,00	193 000,00	0,00	193 000,00	193 000,00
60623	Alimentation	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	700,00	0,00	0,00	682,33	682,33	0,00	682,33	682,33
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	0,00	0,00	3 100,49	3 100,49	0,00	3 100,49	3 100,49
60632	Fournitures de petit équipement	46 000,00	0,00	0,00	93 422,28	93 422,28	0,00	93 422,28	93 422,28
60636	Habillement et vêtements de travail	20 000,00	0,00	0,00	16 375,69	16 375,69	0,00	16 375,69	16 375,69
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00	708,24	708,24	0,00	708,24	708,24
6078	Autres marchandises	14 000,00	0,00	0,00	24 033,62	24 033,62	0,00	24 033,62	24 033,62
611	Contrats de prestations de services	2 499 368,37	0,00	0,00	2 614 630,75	2 614 630,75	0,00	2 614 630,75	2 614 630,75
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61358	Autres	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 200,00	0,00	0,00	7 010,46	7 010,46	0,00	7 010,46	7 010,46
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	87 560,00	0,00	0,00	86 081,09	86 081,09	0,00	86 081,09	86 081,09
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00	0,00	26 108,08	26 108,08	0,00	26 108,08	26 108,08
6156	Maintenance	57 802,30	0,00	0,00	50 765,00	50 765,00	0,00	50 765,00	50 765,00
6161	Multirisques	24 000,00	0,00	0,00	24 976,89	24 976,89	0,00	24 976,89	24 976,89
6182	Documentation générale et technique	600,00	0,00	0,00	620,00	620,00	0,00	620,00	620,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 213,00	0,00	0,00	13 584,00	13 584,00	0,00	13 584,00	13 584,00
6231	Annonces et insertions	6 200,00	0,00	0,00	7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	1 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	16 999,10	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	500,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	300,00	0,00	0,00	695,00	695,00	0,00	695,00	695,00

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00		1 394,20	1 394,20	0,00	1 394,20	1 394,20
6262	Frais de télécommunications	13 020,00	0,00		11 964,46	11 964,46	0,00	11 964,46	11 964,46
627	Services bancaires et assimilés	1 600,00	0,00		1 620,00	1 620,00	0,00	1 620,00	1 620,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		285,00	285,00	0,00	285,00	285,00
63512	Taxes foncières	100,00	0,00		135,00	135,00	0,00	135,00	135,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 500,00	0,00		2 896,00	2 896,00	0,00	2 896,00	2 896,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		15,00	15,00	0,00	15,00	15,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 677 458,81	0,00		1 747 816,54	1 747 816,54		1 747 816,54	1 747 816,54
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 002,10	0,00		5 396,55	5 396,55		5 396,55	5 396,55
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 008,41	0,00		22 665,52	22 665,52		22 665,52	22 665,52
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 001,26	0,00		3 237,93	3 237,93		3 237,93	3 237,93
64111	Rémunération principale titulaires	729 198,74	0,00		708 056,72	708 056,72		708 056,72	708 056,72
64112	SFT, indemnité de résidence	17 504,16	0,00		17 340,27	17 340,27		17 340,27	17 340,27
64118	Autres indemnités	141 931,64	0,00		145 994,98	145 994,98		145 994,98	145 994,98
64131	Rémunérations	268 403,51	0,00		329 398,95	329 398,95		329 398,95	329 398,95
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	194 562,01	0,00		218 641,57	218 641,57		218 641,57	218 641,57
6453	Cotisations aux caisses de retraites	245 539,66	0,00		253 686,88	253 686,88		253 686,88	253 686,88
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 907,32	0,00		13 397,17	13 397,17		13 397,17	13 397,17
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 400,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	22 528,76	0,00	0,00	14 490,79	14 490,79	0,00	14 490,79	14 490,79
65132	Prix	0,00	0,00		770,00	770,00	0,00	770,00	770,00
65311	Indemnités de fonction	8 466,45	0,00		8 762,75	8 762,75	0,00	8 762,75	8 762,75
65313	Cotisations de retraite	355,59	0,00		368,04	368,04	0,00	368,04	368,04
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	2 706,72	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	100,00	0,00		65,00	65,00	0,00	65,00	65,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		25,00	25,00	0,00	25,00	25,00
65331	Indemnités de fonction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 900,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65888	Autres	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 725 080,34	0,00	0,00	5 014 068,51	5 014 068,51	0,00	5 014 068,51	5 014 068,51
66	Charges financières	27 093,59	0,00		49 172,42	49 172,42		49 172,42	49 172,42
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 951,90	0,00		46 964,72	46 964,72		46 964,72	46 964,72
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-858,31	0,00		807,70	807,70		807,70	807,70
6618	Intérêts des autres dettes	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00			12 050,00	12 050,00		12 050,00	12 050,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	5 000,00			12 050,00	12 050,00		12 050,00	12 050,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		32 093,59	0,00	0,00	66 222,42	66 222,42		66 222,42	66 222,42
Total des dépenses réelles		4 757 173,93	0,00	0,00	5 080 290,93	5 080 290,93	0,00	5 080 290,93	5 080 290,93
023	Virement à la section d'investissement	176 027,94			661 715,80	661 715,80		661 715,80	661 715,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	415 830,51			552 567,19	552 567,19		552 567,19	552 567,19
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	415 830,51			552 567,19	552 567,19		552 567,19	552 567,19
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		591 858,45			1 214 282,99	1 214 282,99		1 214 282,99	1 214 282,99

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	8 571,45
Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 763,75

= Différence ICNE N – ICNE N-1

807,70

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 131 040,62	0,00	5 785 096,01	5 785 096,01	5 785 096,01
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	265 500,00	0,00	379 000,00	379 000,00	379 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	200 000,00	0,00	286 000,00	286 000,00	286 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	60 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
7078	Autres marchandises	5 500,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	4 788 428,00	4 788 428,00	4 788 428,00
7331	Taxe annuelle sur locaux de bureaux	0,00	0,00	4 788 428,00	4 788 428,00	4 788 428,00
731	Fiscalité locale	4 244 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	4 244 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	352 246,50	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	352 246,50	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	160 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	160 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
	Total des recettes de gestion des services	5 047 266,50	0,00	5 677 428,00	5 677 428,00	5 677 428,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	5 047 266,50	0,00	5 680 028,00	5 680 028,00	5 680 028,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	83 774,12		105 068,01	105 068,01	105 068,01
722	Immobilisations corporelles	8 940,00		35 400,00	35 400,00	35 400,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	74 834,12		69 668,01	69 668,01	69 668,01
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		83 774,12		105 068,01	105 068,01	105 068,01

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042= DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	3 382 715,40	0,00		3 382 715,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	200 524,05	0,00		200 524,05
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	10 600,00	0,00		10 600,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 442 447,00	0,00		1 442 447,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	100 000,00	0,00		100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 629 144,35	0,00		1 629 144,35
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	1 212 332,13	0,00		1 212 332,13
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	553 941,63	0,00		553 941,63
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	258 390,50	0,00		258 390,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	400 000,00	0,00		400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA/ Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		807,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	807,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	5 079 483,23	0,00		5 080 290,93
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	3 251 761,18	0,00		3 251 761,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	1 747 816,54	0,00		1 747 816,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	14 490,79	0,00		14 490,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	48 364,72	0,00		49 172,42
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	12 050,00	0,00		12 050,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	5 680 028,00	0,00		5 680 028,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00		50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	379 000,00	0,00		379 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	4 788 428,00	0,00		4 788 428,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	280 000,00	0,00		280 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00		180 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00		2 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
	DEPENSES		807,70
661	Charges d'intérêts		807,70
	RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Bille de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 265 886,66									
1641 Emprunts en euros (total)					3 265 886,66									
157972	CA AGENCE DES COLLECTIVITES LOCALES	20/08/2015	31/08/2015	05/08/2016	132 600,00	F		2,150	2,152		A	X Echéance constante		A-1
8202056	CAPITOLE FINANCE TOFINSO	25/07/2012	10/10/2012	05/05/2013	300 000,00	F		4,990	5,055		S	X Echéance constante		A-1
831GP034801	CA AGENCE DES COLLECTIVITES LOCALES	01/12/2022	29/12/2022	05/03/2023	750 000,00	F		3,390	3,440		T	X Echéance constante		A-1
8373702	CAPITOLE FINANCE TOFINSO	13/05/2013	22/05/2013	05/06/2014	120 000,00	F		3,310	3,312		A	X Echéance constante		A-1
MON529110/0630302	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2021	01/01/2021	01/02/2021	513 286,66	F		0,600	0,857		T	X Echéance constante		A-1
MON533600/0535030/001	Agence LA BANQUE POSTALE	07/07/2020	16/07/2020	01/08/2021	700 000,00	F		0,900	0,902		A	X Echéance constante		A-1
MON539981	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	16/07/2021	29/07/2021	01/08/2022	750 000,00	F		0,970	0,971		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Dovise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 107 42,03									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					2 10 742,03									
205766 CM20013 2013-006845	DEPARTEMENT HAUTE GARONNE	21/11/2016	01/12/2016	24/11/2017	14 4136,07	F		0,000	2,487		A	X Echéance constante		A-1
CM9975/CG2012 8611	DEPARTEMENT HAUTE GARONNE	31/07/2014	10/10/2014	28/09/2015	66 605,96	F		0,000	1,657		A	X Echéance constante		A-1
Total général					3 476 628,69									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 756 490,80					175 846,05	46 964,72	0,00	8 571,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 756 490,80					175 846,05	46 964,72	0,00	8 571,45
157972		0,00	A-1	75 955,58	7,58	F		2,152	8 802,78	1 633,04	0,00	585,54
8202056		0,00	A-1	125 394,60	4,83	F		5,055	22 669,60	5 977,88	0,00	797,37
831GP034801		0,00	A-1	750 000,00	19,92	F		3,440	26 702,95	23 675,43	0,00	1 770,87
8373702		0,00	A-1	13 833,23	0,42	F		3,312	13 833,23	457,89	0,00	0,00
MON529110/0630302		0,00	A-1	439 959,94	11,83	F		0,857	36 663,36	2 557,26	0,00	403,29
MON533600/0535030/001		0,00	A-1	635 508,51	17,58	F		0,902	32 681,71	5 719,58	0,00	2 260,60
MON539981		0,00	A-1	715 838,94	18,58	F		0,971	34 492,42	6 943,64	0,00	2 753,78
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de lirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		49 352,03					24 678,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
						Type de taux (13)	Index (14)				Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		49 352,03					24 678,00	0,00	0,00	0,00
205766 CM20013 2013-006845		0,00	A-1	36 034,07	1,83	F		2,487	18 017,00	0,00	0,00	0,00
CM9975/CG2012 8611		0,00	A-1	13 317,96	1,67	F		1,657	6 661,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 805 842,83					200 524,05	46 964,72	0,00	8 571,45

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture: F : fixe; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 805 842,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	2128 Agencements et aménagements	15
L	2138 Construction, bâtiments, déchetterie	15
L	2158 Installations techniques, matériel, outillages, fourniture	6
L	2182 Matériel de transport neuf	10
L	2182 Matériel de transport occasion	4
L	2183 Matériel informatique	2

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		12 050,00	12 050,00	0,00	12 050,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		12 050,00	12 050,00	0,00	12 050,00
Provisions pour impayés	0,00	13/04/2023	12 050,00	12 050,00	0,00	12 050,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		12 050,00	12 050,00	0,00	12 050,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		12 050,00	12 050,00	0,00	12 050,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Autres provisions pour risques et charges	Provisions pour impavés	12 050,00	1	12 050,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		30,00	0,00	30,00	30,00	5,00	35,00
Adjoint Technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
Adjoint technique	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		33,00	0,00	33,00	33,00	5,00	38,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Technique	C	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
CNAS	01/01/2021		9 000,00
amorce	01/01/2022		762,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		270 192,06	270 192,06
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		200 524,05	200 524,05
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	175 846,05	175 846,05
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	24 678,00	24 678,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		69 668,01	69 668,01
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	69 668,01	69 668,01

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	270 192,06	14 196,42	0,00	284 388,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice volés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est volé ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 468 224,62	III
Ressources propres externes de l'année (a)		253 941,63	253 941,63
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	253 941,63	253 941,63
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 214 282,99	1 214 282,99
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	162,00	162,00
28128	Autres aménagements de terrains	762,00	762,00
281351	Bâtiments publics	3 098,49	3 098,49
28138	Autres constructions	50 419,01	50 419,01
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 948,36	1 948,36
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	351 574,85	351 574,85
281828	Autres matériels de transport	137 036,27	137 036,27
281838	Autre matériel informatique	2 626,26	2 626,26
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 939,95	4 939,95
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	661 715,80	661 715,80

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 468 224,62	25 299,28	1 050 065,43	300 000,00	2 843 589,33

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 284 388,48
Ressources propres disponibles	IV 2 843 589,33
Solde	V = IV – II (8) 2 559 200,85

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice volés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		200 524,05
1641	Emprunts en euros	175 846,05
16873	Autres dettes - Départements	24 678,00
Acquisitions d'immobilisations		3 196 387,77
2033	Frais d'insertion	5 000,00
2051	Concessions et droits similaires	5 600,00
21351	Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	5 000,00
2138	Autres constructions	218 000,00
2151	Réseaux de voirie	30 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	471 543,42
21821	Matériel de transport ferroviaire	670 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	2 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	57 100,00
2313	Constructions (en cours)	100 000,00
2731	Compte de placements rémunérés	1 629 144,35
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		3 396 911,82
040	Opérations ordre transf. entre sections	105 068,01
13913	Subv. inv. actifs amort. - Départements	9 538,15
13916	Subv. inv. actifs amort. - Autres établissements publics locaux	60 129,86
21318	Constructions autres bâtiments publics	35 400,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		105 068,01
TOTAL GENERAL		3 501 979,83

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		400 000,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00
Dotations et subventions reçues		837 631,41
10222	FCTVA	261 165,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	300 000,00

COM COM DU BASSIN AUTERIVAIN - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS - BP - 2023

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
1322	Subv. non transf. Régions	78 695,72
1328	Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	197 770,56
Autres recettes éventuelles		1 050 065,43
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 050 065,43
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		2 287 696,84
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>552 567,19</i>
28033	<i>Amort. frais d'insertion</i>	<i>162,00</i>
28128	<i>Amort. autres agencements et aménagements de terrains</i>	<i>762,00</i>
281351	<i>Amort. install générales. des constructions - Bâtiments publics</i>	<i>3 098,49</i>
28138	<i>Amort. autres constructions</i>	<i>50 419,01</i>
281568	<i>Amort. autre matériel et outillage incendie et défense civile</i>	<i>1 948,36</i>
28158	<i>Amort. autres installations, matériel et outillage techniques</i>	<i>351 574,85</i>
281828	<i>Amort. autres matériels de transport</i>	<i>137 036,27</i>
281838	<i>Amort. autre matériel informatique</i>	<i>2 626,26</i>
281848	<i>Amort. autres matériels de bureau et mobiliers</i>	<i>4 939,95</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>661 715,80</i>
Total des recettes d'ordre		1 214 282,99
TOTAL GENERAL		3 501 979,83

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	3 251 761,18
60611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	2 847,60
60612	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	58 100,00
60621	Fournitures non stockées - Combustibles	210,00
60622	Fournitures non stockées - Carburants	193 000,00
60628	Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	682,33
60631	Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	3 100,49
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	93 422,28
60636	Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	16 375,69
6064	Fournitures non stockées - Fournitures administratives	708,24
6078	Achats de marchandises - Autres marchandises	24 033,62
611	Contrats de prestations de services	2 614 630,75
61351	Locations matériel roulant	6 000,00
615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	7 010,46
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	86 081,09
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	26 108,08
6156	Maintenance	50 765,00
6161	Primes d'assurances multirisques	24 976,89
6182	Documentation générale et technique	620,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 584,00
6231	Annonces et insertions	7 300,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	2 000,00
6248	Transports de biens et transports collectifs - Divers	1 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	695,00
6261	Frais d'affranchissement	1 394,20
6262	Frais de télécommunications	11 964,46
627	Services bancaires et assimilés	1 620,00
6288	Autres services extérieurs	285,00
63512	Taxes foncières	135,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 896,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	15,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 747 816,54
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 396,55
6336	Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	22 665,52
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	3 237,93

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	708 056,72
64112	Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	17 340,27
64118	Personnel titulaire - Autres indemnités	145 994,98
64131	Personnel non titulaire - Rémunérations	329 398,95
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	218 641,57
6453	Cotisations aux caisses de retraite	253 686,88
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 397,17
6455	Cotisations pour assurance du personnel	19 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	14 490,79
65132	Prix	770,00
65311	Indemnités de fonction (élus)	8 762,75
65313	Cotisations de retraite (élus)	368,04
65315	Formation (élus)	65,00
653172	Cotisations fonds financement allocation fin de mandat (élus)	25,00
6542	Créances éteintes	500,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 000,00
66	Charges financières	49 172,42
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 964,72
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	807,70
6688	Autres charges financières	1 400,00
67	Charges spécifiques	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	12 050,00
6815	Dot. aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	12 050,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		5 080 290,93
042	Opérations ordre transf. entre sections	552 567,19
6811	Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	552 567,19
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	661 715,80
Total des dépenses d'ordre		1 214 282,99
TOTAL GENERAL		6 294 573,92

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	4 788 428,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
7331	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux	4 788 428,00
Dotations et participations reçues		280 000,00
747888	Autres	280 000,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		1 121 077,91
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	379 000,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	286 000,00
70613	Abonnement ou redev. enlèvement déchets indust. et commerciaux	87 000,00
7078	Autres marchandises	6 000,00
75	Autres produits de gestion courante	180 000,00
75888	Autres produits divers de gestion courante	180 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	2 600,00
773	Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	2 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	50 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	50 000,00
Total des recettes réelles		6 189 505,91
042	Opérations ordre transf. entre sections	105 068,01
722	Production immobilisée - Immobilisations corporelles	35 400,00
777	Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	69 668,01
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		105 068,01
TOTAL GENERAL		6 294 573,92

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le **PRESIDENT** (1),

A Auterive, le 13/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Auterive, le 13/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le **PRESIDENT** (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2023, et de la publication le 14/04/2023

A Auterive, le 13/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif